

# Philosophie

**Titulaire**

Julie ALLARD (Coordonnateur)

**Mnémonique du cours**

PHIL-C1001

**Crédits ECTS**

5 crédits

**Langue(s) d'enseignement**

Français

**Période du cours**

Deuxième quadrimestre

**Campus**

Solbosch

## Contenu du cours

L'introduction est consacrée à une brève approche de la philosophie et plus particulièrement de la philosophie morale, dont les liens avec le droit et la psychologie sont exposés. L'enseignement est ensuite organisé en 5 grandes parties. Dans chacune d'elles, une question est posée (par exemple: agit-on par devoir ou par intérêt?), puis sont exposés des courants de la pensée philosophiques qui s'opposent sur cette question (exemple: l'éthique déontologique affirme que nous agissons moralement quand nous agissons uniquement par devoir et non pour un autre motif, alors que l'utilitarisme, par exemple, estime que seul un intérêt est en mesure de nous faire agir).

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de ce cours de philosophie est de sensibiliser les étudiants en droit et en psychologie à des problématiques théoriques qu'ils rencontreront autrement dans leur cursus et de leur fournir des outils critiques et réflexifs pour penser: comment les courants philosophiques s'opposent-ils sur la question du bien et du mal? La morale peut-elle être objective ou seulement relative? Qu'est-ce qu'un monstre? Agit-on par devoir ou par intérêt?

## Pré-requis et co-requis

### Cours ayant celui-ci comme pré-requis

DROI-C2004 | Droit naturel et argumentation juridique | 10 crédits

### Connaissances et compétences pré-requises

Aucun pré-requis particulier.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'enseignement est donné ex-cathedra dans un grand auditoire. Seules des diapositives (avec notamment des extraits de textes) accompagnent le cours. Il est impératif de lire les sources philosophiques communiquées et qui sont matière d'examen.

## Contribution au profil d'enseignement

L'enseignement constitue une introduction à la philosophie et aux grands penseurs de l'Occident. Cet enseignement nourrit la culture générale des étudiants et leur fournit les outils dont ils auront besoin pour une approche interdisciplinaire du droit (ou de la psychologie).

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Les lectures recommandées sont des extraits de textes philosophiques donnés pendant le cours.

Parmi les auteurs vus/lus (liste non exhaustive):

Platon  
Aristote  
Marc-Aurèle  
Epictète  
St Augustin  
Hobbes  
Descartes  
Leibniz  
Kant  
Constant  
Hume  
Smith  
Rousseau  
Nietzsche  
Kierkegaard  
Arendt  
Adorno  
Agamben

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

## Contact(s)

Faculté de droit

## Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit dont les modalités précises sont exposées en cours (avec séance de questions/réponses et exemples de questions d'examens des années précédentes).

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

BA-DROI | **Bachelier en droit** | option Bruxelles/bloc 1

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

BA-PSYE | **Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale** | bloc 1

